



## Produit structuré – Step Up Note 22 (4 ans)

Un coupon semestriel Step Up attractif  
par rapport aux taux actuels

### Détails techniques

Souscription : 17/03/2014 – 16/04/2014 Durée de vie : 4 ans  
Remboursement garanti à l'échéance : 100 % du nominal<sup>1)</sup>

<b>Émetteur :</b>	BGL BNP PARIBAS SA (A2 / A+ / A+)		
<b>Forme légale :</b>	Instrument EMTN (Euro Medium Term Note)		
<b>Montant total de l'émission :</b>	5.000.000 EUR (extension possible – clôture anticipée possible)		
<b>Coupages :</b>	1.000 EUR (valeur nominale)		
<b>Prix d'émission :</b>	100 %		
<b>Frais de souscription :</b>	0 %		
<b>Période de souscription :</b>	17/03/2014 – 16/04/2014		
<b>Date de paiement :</b>	22/04/2014		
<b>Date d'échéance :</b>	22/04/2018		
<b>Dates de paiement des coupons :</b>	Les 22 octobre et 22 avril de chaque année à compter du 22 octobre 2014 jusqu'à la date d'échéance.		
<b>Remboursement à l'échéance :</b>	100 % de la valeur nominale <sup>1)</sup>		
<b>Coupons<sup>2)</sup> :</b>	<b>Semestre 1 : 0,30 % par an</b>	<b>Semestre 4 : 0,90 % par an</b>	<b>Semestre 7 : 2,10 % par an</b>
	<b>Semestre 2 : 0,50 % par an</b>	<b>Semestre 5 : 1,30 % par an</b>	<b>Semestre 8 : 2,50 % par an</b>
	<b>Semestre 3 : 0,70 % par an</b>	<b>Semestre 6 : 1,70 % par an</b>	
<b>Cotation en Bourse :</b>	Non. BGL BNP Paribas sera <i>market maker</i> sur le marché secondaire. Rien ne garantit toutefois le développement d'un marché actif permettant la négociation de ce produit. Le marché peut s'avérer peu liquide et il n'est pas possible de prévoir les cours auxquels le produit pourra être négocié. L'investisseur qui voudrait vendre le produit avant l'échéance devra donc le vendre au prix du marché. Ce prix pourra être inférieur ou supérieur à la valeur nominale.		
<b>Frais de garde :</b>	Non		
<b>Services financiers :</b>	Veuillez consulter nos <i>Tarifs des opérations de Bourse</i> en vigueur, disponibles en agences.		
<b>Code ISIN :</b>	XS1044967336		
<b>Assujettissement :</b>	Les revenus du produit sont soumis à la retenue à la source luxembourgeoise pour résidents et inclus dans le champ d'application de la directive 2003/48/CE sur la fiscalité de l'épargne pour non-résidents.		
<b>Profil de risque :</b>	L'émission est destinée à l'investisseur présentant un profil conservateur.		
<b>Restriction :</b>	Produit non éligible aux citoyens ou résidents américains (US persons)		

**Facteurs de risque :** L'information ci-dessus ne contient qu'une description résumée des risques liés à ce produit. Pour plus d'informations, veuillez vous référer au *Panorama de l'investisseur* disponible auprès de votre agence. Le prix du Step Up Note 22 fluctue en fonction de l'évolution des taux d'intérêt. Le nominal de 100 % minimum n'est remboursé qu'à l'échéance. D'ici là, le prix du Step Up Note 22 peut tomber en-dessous du pair. BGL BNP Paribas se réserve le droit de clôturer anticipativement la période de souscription. Tout investisseur potentiel doit uniquement se référer aux informations contenues dans le prospectus final d'émission des titres. Le prospectus composé du programme EMTN et des conditions définitives est disponible sur le site de la Bourse de Luxembourg [www.bourse.lu](http://www.bourse.lu) et peut être obtenu sans frais auprès de l'émetteur.

Avant de prendre une décision relative à un tel investissement, tout investisseur potentiel appréciera le caractère approprié de l'investissement considéré au regard de sa situation personnelle et estimera les risques spécifiques liés à un tel investissement, tels que les risques financier, juridique et fiscal. Ce document ne constitue pas une offre/sollicitation, un accord ou une recommandation pour effectuer une transaction/un investissement. Tout investisseur potentiel doit uniquement se référer aux informations contenues dans le prospectus d'émission des titres.

BGL BNP PARIBAS Société Anonyme, ayant son siège social avenue J.F. Kennedy, 50, L-2951 Luxembourg est responsable de la production et de la distribution du présent document qui est une *Communication Marketing*. Il n'a dès lors pas été élaboré conformément aux dispositions légales et réglementaires relatives à la promotion de l'indépendance de la recherche en investissements; on ne peut en conséquence s'y référer pour une explication objective des sujets qui y sont traités. Il en résulte également qu'il n'est pas soumis aux règles prohibant l'exécution de transactions avant la diffusion de la recherche en investissements. Le présent document ne constitue ni une offre, ni une sollicitation à la vente, l'achat ou la souscription de tout instrument financier et ce, dans quelque juridiction que ce soit; il ne constitue pas non plus un prospectus au sens de la législation applicable aux offres publiques et/ou aux admissions d'instruments de placement à la négociation. En cas de divergence entre le présent document et le prospectus, les informations contenues dans le prospectus prévaudront. Les informations contenues dans le présent document ne constituent pas des conseils en investissement. Ce document n'a pas la prétention de donner une description exhaustive de l'instrument financier auquel il se rapporte, ni de son émetteur, ni de certains risques qui y sont liés. Bien que toutes les mesures raisonnables aient été prises afin de garantir l'exactitude des informations qu'il contient, ni BGL BNP Paribas, ni aucune société qui y est liée, ni aucun de ses administrateurs, collaborateurs ou employés ne pourront être tenus responsables de tous dommages directs ou indirects, pertes, frais, réclamations, indemnisations ou autres dépenses qui résulteraient de l'usage de ou de la référence à ce document, sauf en cas de dol ou de faute lourde. Une décision d'investir dans ce produit ne peut être prise sur la seule base de ce document et ne devrait être prise qu'après une analyse prudente de toutes ses caractéristiques et des risques qui y sont liés, tels que décrits dans le *Panorama de l'investisseur* et dans le prospectus, ainsi qu'après avoir obtenu toutes les informations nécessaires et l'avis de conseillers professionnels (en ce compris de conseillers fiscaux). BGL BNP Paribas, en tant qu'établissement de crédit, est soumis à la réglementation et au contrôle de la Commission de Surveillance du Secteur Financier, route d'Arton 110, L-2991 Luxembourg.



**BGL  
BNP PARIBAS**

La banque d'un monde qui change

[bgl.lu](http://bgl.lu)

1) Sauf faillite ou défaut de paiement de BNP Paribas.  
2) Avant impôts.